



FIDUCIAL

AUDIT

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE
AGENCE DE RENNES – 40 rue du Bignon – Forum de la Rcade – B.P. 91467 –
35514 CESSON SEVIGNE Cedex – Tél. 02 99 26 02 50

SEVRE ET MAINE EMPLOI SOLIDAIRE SEMES

1, rue des Filatures

44190 - CLISSON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre – N° TVA FR 39 334 301 488
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptable Ile-de-France
Siège social : Paris La Défense – 41 rue du Capitaine Guynemer – 92400 Courbevoie – Site : www.fiducial.fr



SEVRE ET MAINE EMPLOI SOLIDAIRE
SEMES
1, rue des Filatures
44190 - CLISSON
Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de l'association,

I OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'association SEVRE ET MAINE EMPLOI SOLIDAIRE - SEMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe présentée dans le paragraphe intitulé "Changement de méthode comptable" exposant le changement de méthode comptable relatif à la mise en œuvre, pour ce premier exercice, du règlement ANC n°2023-03.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

**V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT
LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

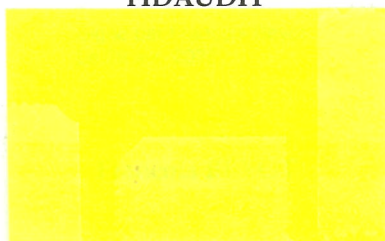
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à CESSON-SEVIGNE, Le 29 avril 2026

**Le Commissaire aux Comptes
FIDAUDIT**



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	6 768	6 768		261	261-	100. 00-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	28 275		28 275	28 275		
	Constructions	398 305	62 299	336 006	332 733	3 273	0. 98
	Installations techniques, matériel et outillage	448 694	348 359	100 335	129 474	29 139-	22. 51-
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations	1 200		1 200	1 200		
	Créances rattachées à des participations						
ACTIF CIRCULANT	Autres titres immobilisés	8		8	8		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 420		3 420	3 420		
	Total II	886 670	417 426	469 244	495 371	26 127-	5. 27-
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	129 422	1 487	127 935	132 403	4 468-	3. 37-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	56 858		56 858	7 261	49 597	683. 07
	Charges constatées d'avance (2)	7 580		7 580	3 337	4 243	127. 14
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	272 271		272 271	289 554	17 283-	5. 97-
	Total III	466 131	1 487	464 644	432 556	32 089	7. 42
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 352 801	418 913	933 888	927 926	5 962	0. 64

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	349 056		349 056			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
AUTRES FONDS PROPRES	Autres						
	Report à nouveau	18 346-		64 664-		46 318	71. 63
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	54 586		46 318		8 268	17. 85
	Situation nette (sous total)	385 295		330 709		54 586	16. 51
	Fonds propres consommables						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Subventions d'investissement	59 035		71 911		12 875-	17. 90-
	Provisions réglementées						
	Total I	444 331		402 620		41 711	10. 36
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
PROVISIONS	Total III						
	Provisions pour risques						
DETTE (1)	Provisions pour charges	5 105		10 065		4 959-	49. 28-
	Total IV	5 105		10 065		4 959-	49. 28-
DETTE (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	336 528		369 386		32 857-	8. 90-
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	415		415			
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	49 966		29 976		19 990	66. 69
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	86 833		106 038		19 205-	18. 11-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	4 029		98		3 931	NS
	Produits constatés d'avance	6 681		9 329		2 648-	28. 39-
ÉCARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION (VI)	Total V	484 452		515 242		30 789-	5. 98-
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		933 888		927 926		5 962	0. 64

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation ⁽¹⁾						
Cotisations	4 198		3 526		672	19. 06
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	9 913		13 919		4 006-	28. 78-
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	997 200		965 482		31 718	3. 29
Parrainages	16 255		17 395		1 141-	6. 56-
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	701 462		692 685		8 777	1. 27
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	3 621		3 162		459	14. 52
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	5 955		101		5 854	NS
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	153				153	
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	53		30		23	76. 33
Total I	1 738 810		1 696 301		42 509	2. 51
Charges d'exploitation ⁽²⁾						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	178 505		186 394		7 889-	4. 23-
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	53 441		45 064		8 377	18. 59
Salaires et traitements	1 178 538		1 174 017		4 521	0. 39
Cotisations sociales	197 804		199 712		1 907-	0. 96-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	69 516		69 052		465	0. 67
Dotations aux provisions	957		869		88	10. 14
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	1 850		1 497		353	23. 58
Total II	1 680 612		1 676 604		4 007	0. 24
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	58 199		19 697		38 502	195. 48

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ATTENTION : RESULTAT BILAN DIFFERENT RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 260		1 658		603	36.36
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	2 260		1 658		603	36.36
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	5 873		3 916		1 957	49.99
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV	5 873		3 916		1 957	49.99
2. Résultat financier (III-IV)	3 613-		2 258-		1 355-	60.00-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	54 586		17 439		37 147	213.02
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			29 024		29 024-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			144		144-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			28 879		28 879-	100.00-
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	1 741 071		1 726 982		14 089	0.82
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 686 485		1 680 664		5 821	0.35
5. EXCEDENT OU DEFICIT	54 586		46 318		8 268	17.85

ATTENTION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 933 888.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 738 810.25 Euros et dégageant un excédent de 54 585.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les trois activités sont bénéficiaires sur l'année 2025. L'activité se maintient.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode comptable :

En raison d'un changement de réglementation applicable aux règlements comptables, les comptes annuels sont présentés après application d'un changement de méthode comptable. Notre association a ainsi arrêté ses comptes, pour l'exercice ouvert au 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025, en application des nouvelles dispositions inscrites dans le Règlement ANC n°2023-03, adaptant les dispositions spécifiques aux Personnes morales de droit privé à but non lucratif inscrites dans le règlement ANC n°2018-06, et pris en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 dit de modernisation des états financiers, modifiant lui-même le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations générales complémentaires

Les heures facturées au 31/12/2025 à Services ont augmenté comparées à 2024 :
25056 Heures contre 24355 Heures en 2024.

-Le montant de la refacturation de l'activité Services à l'activité Nature est de 60 KE
sur l'exercice 2025 contre 63KE en 2024.

-Le montant de la refacturation de l'activité Services à l'activité Valorise est de 72 KE
sur l'exercice 2025 contre 60 K€ sur l'exercice 2024.

-Le montant de la refacturation de l'activité Nature à l'activité Valorise est de 9.5 KE en
2025 contre 1.2K€ en 2024.

-Le montant de la refacturation de l'activité Nature à l'activité Service est de 0KE en
2025 contre 0KE en 2024.

Le montant de la refacturation de l'activité Valorise à l'activité Nature est de 15.6 KE en
2025 contre 7.5KE en 2024.

Les prestations de Services s'élèvent à 572 653 € contre 550 019 € au 31/12/2024.

Les prestations de Nature augmente de 1.3 % pour atteindre 288 595 € contre
284 847€ au 31/12/2024.

Les prestations de Valorise s'élèvent à 177 795 € contre 168 143 € au 31/12/2024.

Le résultat par secteur d'activité s'établit de la façon suivante au 31/12/2025 :

- Services : +28 361.86 €
- Nature : + 11 905.81 €
- Valorise : +14 318.24 €
TOTAL : + 54 585.91 €

Informations relatives à la rémunération des dirigeants.

Selon l'article 20 de la loi n° 2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif
et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants
bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

-Rémunération globale : 135 278 €
-Avantage en nature : Néant
Eléments de gestion

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le fonds de roulement au 31/12/2025 se décompose de la façon suivante :

Fonds propres : 349 056 €

Report à nouveau : - 18 346 €

Résultat de l'exercice : + 54 586 €

Provision engagements retraite : 5105 €

Subvention d'investissement : 59 035 €

Emprunts bancaires : 336 943€

TOTAL 786 380 €

Moins les Immobilisations nettes - 469 244 €

Fonds de roulement = 317 135€

Recettes, subventions, dons et adhésions : 1 706 774€ (1 023 368 + 675 587 + 3 621 + 4198)

Le fonds de roulement à la clôture de l'exercice est égal à 68 Jours d'activité contre 62 Jours d'activité en 2024

Subvention d'équipement Exercice 2025

Au 31/12/2025, il reste 59 035 € de subventions à virer au compte de résultat.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 223		170
TOTAL			
Terrains	28 275		
Constructions sur sol propre	375 505		22 800
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	180 697		15 384
Installations générales agencements aménagements divers	21 444		
Matériel de transport	198 933		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 930		5 206
TOTAL	845 783		43 390
Autres participations	1 200		
Autres titres immobilisés	8		
Prêts, autres immobilisations financières	3 420		
TOTAL	4 628		
TOTAL GENERAL	858 633		43 560

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 625	6 768	6 768
TOTAL				
Terrains			28 275	28 275
Constructions sur sol propre			398 305	398 305
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 251		192 830	192 830
Installations générales agencements aménagements divers	527		20 917	20 917
Matériel de transport	1 149		197 784	197 784
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 971		37 164	37 164
TOTAL		13 898	875 274	875 274
Autres participations			1 200	1 200
Autres titres immobilisés			8	8
Prêts, autres immobilisations financières			3 420	3 420
TOTAL			4 628	4 628
TOTAL GENERAL		15 523	886 670	886 670

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 962	431	1 625	6 768
TOTAL				
Constructions sur sol propre	42 772	19 527		62 299
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	118 511	23 069	3 251	138 330
Installations générales agencements aménagements divers	5 941	2 235	527	7 649
Matériel de transport	156 230	21 183	1 149	176 263
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 847	37 085	42 814	26 117
TOTAL	355 300	103 099	47 741	410 658
TOTAL GENERAL	363 262	103 529	49 366	417 426

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 3 1				
Constructions sur sol propre	19 5 2 7				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 3 0 6 9				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 2 3 5				
Matériel de transport	2 1 1 8 3				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 7 0 8 5				
TOTAL	103 0 9 9				
TOTAL GENERAL	103 5 2 9				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	10 0 6 5	7 7 5	5 7 3 5		5 1 0 5
TOTAL	10 0 6 5	7 7 5	5 7 3 5		5 1 0 5

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 5 2 6	1 8 2	2 2 1		1 4 8 7
TOTAL	1 5 2 6	1 8 2	2 2 1		1 4 8 7
TOTAL GENERAL	11 5 9 0	9 5 7	5 9 5 6		6 5 9 2
Dont dotations et reprises d'exploitation		9 5 7	5 9 5 5		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 4 2 0	3 4 2 0	
Clients douteux ou litigieux	1 4 8 7	1 4 8 7	
Autres créances clients	1 2 7 9 3 5	1 2 7 9 3 5	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 9	9 9	
Divers état et autres collectivités publiques	4 5 1 7 2	4 5 1 7 2	
Débiteurs divers	1 1 2 0 5	1 1 2 0 5	
Charges constatées d'avance	7 5 8 0	7 5 8 0	
TOTAL	196 8 9 8	196 8 9 8	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	336 726	44 210	292 516
Emprunts et dettes financières divers	4 15	4 15	
Fournisseurs et comptes rattachés	49 966	49 966	
Personnel et comptes rattachés	29 634	29 634	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 204	55 204	
Impôts sur les bénéfices	401	401	
Autres impôts taxes et assimilés	1 594	1 594	
Produits constatés d'avance	6 681	6 681	
TOTAL	480 621	188 105	292 516

Détail des emprunts :

Banque	montant initial	Montant débloqué au 31/12/25	restant dû au 31/12/25	Dettes à - 1 an	Dettes à + 1 an	date fin rbt	Échéance mensuelle
Crédit Mutuel (extension)	80 000,00 €	80 000,00 €	74 192,64 €	4 093,70 €	70 098,94 €	juil-36	611,18 €
Crédit Mutuel (camion)	36 000,00 €	36 000,00 €	7 873,40 €	7 873,40 €		déc-26	607,35 €
Crédit Mutuel (trésorerie)	22 000,00 €	22 000,00 €	9 295,09 €	3 695,77 €	5 599,32 €	juin-28	313,05 €
BPIFRANCE (trésorerie)	50 000,00 €	50 000,00 €	3 133,79 €	3 133,79 €		mars-26	1 044,86 €
Crédit Mutuel (bâtiment)	340 000,00 €	340 000,00 €	235 686,63 €	22 186,33 €	213 500,30 €	févr-36	2 027,41 €
Semes VALORISE	528 000,00 €	528 000,00 €	330 181,55 €	40 982,99 €	289 198,56 €		4 603,85 €
Crédit Mutuel (camion)	15 700,00 €	15 700,00 €	6 544,40 €	3 226,61 €	3 317,79 €	déc-27	280,72 €
Semes NATURE	15 700,00 €	15 700,00 €	6 544,40 €	3 226,61 €	3 317,79 €		280,72 €
TOTAL SEMES	543 700,00 €	543 700,00 €	336 725,95 €	44 209,60 €	292 516,35 €		4 884,57 €

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Chantier Nature :

Logiciels : 1 an
Matériels et outillage : 2 à 3 ans
Matériels de Transports : 5 ans
Matériels de bureau et informatique : 2 à 3 ans

Services :

Logiciels : 1 an
Installations et Aménagements divers : 5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique : 2 à 5 ans
Mobilier de bureau : 5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Valorise:

Logiciels : 1 an
Constructions : 25 ans
Matériels industriels : 5 à 10 ans
Installations générales : 5 à 10 ans
Matériels de transports : 5 ans

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	15 666
Autres créances	45 172
Total	60 838

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	407
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 845
Dettes fiscales et sociales	41 959
Total	61 211

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 580
Total	7 580
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 681
Total	6 681

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	6
Ouvriers	45
Total	57

Catégories de salariés 31/12/2025	Personnes physiques	31/12/2025	31/12/2024
Cadres		3	3
Encadrants		3	3
Employés		6	6
Salariés mis à disposition		13	18
Contrats aidés (CDDI)		32	32
TOTAL		57	62

Valorisation des contributions volontaires

L'association valorise le bénévolat de la façon suivante à savoir :

- 616.42 heures à 36.94€ : 23 770.55